



FEJ
FONDS
D'EXPÉRIMENTATION
POUR LA
JEUNESSE

**« : Mise en œuvre du
Micro Crédit Personnel (MCP)
au sein des associations
HABITAT JEUNES de PACA »
« URHAJ PACA »**

**NOTE DE RESTITUTION FINALE
DU PORTEUR DE PROJET**

Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative
Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95 avenue de France – 75650 Paris cedex 13
www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse



INTRODUCTION

Ce projet a été financé par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse dans le cadre de l'appel à projets N°AP1 lancé en avril 2009 par le Ministère chargé de la jeunesse.

Le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Le contenu de cette note n'engage que ses auteurs, et ne saurait en aucun cas engager le Ministère.

Ministère de l'éducation nationale de la jeunesse et de la vie associative
Secrétariat d'État chargé de la jeunesse et de la vie associative
Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse
95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13
Téléphone : 01 40 45 93 22
<http://www.experimentationsociale.fr>

Pour plus d'informations sur l'évaluation du projet, vous pouvez consulter sur le site www.experimentationsociale.fr le rapport d'évaluation remis au FEJ par l'évaluateur du projet.



FICHE SYNTHÉTIQUE DU PROJET

MICRO CREDIT Numéro du projet AP1-085
LE DISPOSITIF EXPERIMENTE
Titre : Mise en œuvre du Micro Crédit Personnel (MCP) au sein des associations HABITAT JEUNE de PACA
Objectifs initiaux : Faire accéder les jeunes qui en ont besoin à un prêt encadré et les accompagner pendant la durée du prêt. Levier supplémentaire pour soutenir les démarches d'insertion sociale et professionnelle.
Public(s) cible(s) : 18-30 ans fréquentant les Résidences Habitat Jeunes de PACA: 125 dossiers suivis: 14 MCP signés
Descriptif synthétique du dispositif expérimenté Promotion des bonnes pratiques de gestion de budget, Ecoute et détection des besoins auprès des jeunes, proposition MCP, montage et suivi post crédit.
Territoire(s) d'expérimentation : Antibes, Grasse(CUCS), Nice Est (CUCS -ZUP), Salon de Provence(CUCS), Grand Avignon, Gap, Marseille(CUCS), Aix les Milles, Vitrolles(CUCS), St Martin de Crau
Valeur ajoutée du dispositif expérimenté : Déblocage de situations des jeunes, insertion permise, confiance des jeunes retrouvée, éducation aux questions bancaires et financières, prêt sécurisé et honoré, complémentarité des leviers d'insertion
Partenaires techniques opérationnels : Prévu: Les associations Habitat Jeunes de PACA, La Banque Postale : Réalisé : idem
Partenaires financiers (avec montant): FEJ (60994€), Etat (1350€), CDC (12250€), fonds Propres (33016€) contribution volontaires (59680€)
Durée de l'expérimentation (1) Durée initiale : 27 Mois (2) Durée effective : 27 Mois
LE PORTEUR DU PROJET
Nom de la structure : Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes Provence Alpes Côte d'Azur Type de structure : Association
L'ÉVALUATEUR DU PROJET
Nom de la structure : Société d'Etudes et de Conseils "PLACE" Type de structure : Structure privée, coopérative de production



PLAN DE LA NOTE DE RESTITUTION

Introduction :

Dans le cadre de sa politique de solidarité et conformément à ses compétences développées en matière d'insertion sociale et professionnelle, l'Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes PACA a souhaité mettre en œuvre le dispositif du micro crédit en faveur des jeunes résidents dans les foyers jeunes travailleurs de la région et plus largement sur l'ensemble des publics accompagnés au sein des associations adhérentes.

Consciente des difficultés que rencontrent les jeunes pour s'insérer durablement dans la société, l'URHAJ PACA s'est donnée pour mission de créer, avec ses adhérents, les conditions de leur socialisation et en particulier pour ce qui concerne les problématiques liées à l'habitat et à l'emploi. Dans la plupart des cas, l'insertion des jeunes et plus largement des personnes en difficulté ne peut s'accomplir sans la prise en compte de leurs besoins financiers. Les travailleurs sociaux le vérifient quotidiennement.

Le Micro Crédit Personnel (MPC) est destiné à aider les ménages en difficulté à faire face à des besoins de consommation, mais dans une optique d'aide au retour à l'emploi, de mobilité, de faire face à un accident de la vie, en permettant par exemple à de jeunes personnes de passer leur permis de conduire ou de s'acheter une voiture. Ce dispositif a constitué un véritable levier pour soutenir ces démarches d'insertion.

L'ambition de l'URHAJ est d'intervenir dans la prise en compte de la situation économique des jeunes résidents en Foyers mais aussi sur les territoires. L'existence économique est un des fondements de l'existence dans nos sociétés modernes. En développant le micro crédit personnel et en répondant aux besoins financiers des personnes en démarche d'insertion sociale et professionnelle qui n'ont souvent pas d'autres garanties que la caution morale des associations qui les accompagnent, l'URHAJ a voulu intervenir de manière volontariste dans l'accès aux produits bancaires d'un public de plus en plus marginalisé, à fortiori en ces temps de crise.

Ce dispositif a apporté une réponse aux besoins des publics logés ou accompagnés dans nos associations qui se sont vus refuser un prêt nécessaire à la concrétisation d'un projet de vie ou au financement d'un accident de la vie dans le cadre du droit commun des banques et nous a permis de développer un mode d'intervention nouveau auprès des jeunes.

Le besoin identifié par l'URHAJ PACA

Les travailleurs sociaux des associations FJT reçoivent plusieurs demandes d'aides de la part des usagers qui n'ont pas trouvé de réponses auprès des services bancaires ou des services sociaux de proximité. Il s'agit de résidents (ou pas) exprimant un besoin de financement urgent pour faire face à un imprévu ou pour financer un projet qui doit leur permettre essentiellement le retour à l'emploi faisant défaut ou un emploi de meilleure qualité en terme de durée. Ils souhaitent financer un projet lié au logement, à la santé ou au domaine professionnel (frais de scolarité, achat d'un scooter...).

L'expérimentation a été mise en place sur 27 mois entre Octobre 2009 et décembre 2011, sur 8 puis 11 sites de la région PACA (Antibes, Grasse, Nice, Salon, 2 à Marseille, Avignon, Gap, Vitrolles, Aix les Milles, St Martin de Crau)

I. Rappel des objectifs et du public visé par l'expérimentation

A. Objectifs de l'expérimentation

Objectif général : un levier pour l'insertion des jeunes

Lutter contre l'exclusion sociale, économique et financière en proposant des prêts adaptés aux besoins des personnes à bas revenus.

C'est-à-dire présenter des prêts à :

- faible montant : maximum 3 000 € et jusqu'à 5 000 € pour les prêts « accidents de la vie »
- faible durée de remboursement : maximum 36 mois à 60 mois pour les prêts « accidents de la vie »
- taux d'intérêt encadré :
- sans frais de gestion

Le Micro Crédit Personnel est destiné à financer des projets individuels liés à l'accès au :

- logement (frais d'installation, achat d'équipement ménager, dépôt de garantie, ...)
- emploi et mobilité (financement d'un permis de conduire, achat d'un moyen de locomotion, ...)
- accès à la formation (financement d'une formation diplômante, perfectionnement, ...)
- accès à la santé
- cohésion sociale

Objectif URHAJ : une action globale pour l'autonomie budgétaire

L'autonomie budgétaire passe par une bonne compréhension du fonctionnement de la Banque. A partir de l'opération Micro Crédit Personnel notre action s'orientera progressivement vers des interventions sur les autres métiers de la banque : l'épargne et l'assurance. Favoriser l'insertion bancaire des jeunes en leur offrant des moyens financiers pour faciliter leur entrée dans le monde professionnel (formation, emploi). Et en les responsabilisant parallèlement à la gestion de leur budget.

B. B. Public visé et bénéficiaire de l'expérimentation (analyse quantitative et qualitative)

1. Public visé :

Les jeunes susceptibles de bénéficier d'un Micro Crédit Personnel ont des revenus compris entre 500 € et 1 065 € soit approximativement 50% des résidents des foyers.

Départ de chez les parents, stage d'apprentissage, formation, études, premier emploi: c'est entre 19 et 24 ans que les jeunes font le plus appel aux services que proposent les associations Habitat Jeunes. La projection initialement prévue était de 100 Micro Crédit Personnel signés par an soit 200 sur la période 2010 - 2011

2. Bénéficiaires directs :

Au nombre de 14 MCP signés durant l'expérimentation, il faut préciser que ce sont 124 dossiers qui ont été traités et pour lesquelles les 124 jeunes ont été accompagnés à la recherche de solutions de financement et plus généralement l'organisation de leurs projets ou la gestion complexe d'accident de la vie.

Identification et repérage

Deux types d'approche des résidents prévalent dans l'identification des besoins

☒ Repérage au travers des accompagnements des résidents par les référents sociaux

Outre le fait de proposer une solution d'hébergement aux jeunes que nous accueillons, le principe identitaire des Foyers de jeunes travailleurs (FJT) reste l'accompagnement et le suivi des jeunes durant leur parcours dans nos établissements. Un accueil et une succession d'entretiens socio-pédagogiques sont proposés par le référent social et toutes questions peuvent être abordées par le jeune. C'est lors de ces entretiens que la détection, soit d'un souci financier, soit d'une démarche de projet peut être identifiée. Le référent propose alors l'étude de financement de la solution et peut proposer la construction d'un dossier Micro Crédit Personnel qui reste un outil pertinent.

☒ Organisation de l'information et de la communication de masse

Afin que le plus grand nombre de jeunes soit averti des outils que nous mettons à leur disposition dans la gestion de leur projet ou pour trouver une solution à leurs situations parfois délicate financièrement, nous avons opté pour une communication systématique

- Affiche et dépliants en libre service
- Remise du dépliant dans le livret d'accueil pour tout nouvel arrivant
- Information systématique dans les boîtes aux lettres
- Information collective sur le thème de la banque, du crédit et leur fonctionnement
- Information sur le Micro Crédit Personnel en partenariat avec la banque partenaire

2.1. Statistiques descriptives

Restitution du porteur de projet
Annexe 1 - Public visé par l'expérimentation
Nombre et caractéristiques des bénéficiaires et territoire d'intervention

Numéro du projet		AP1-085				
	Bénéficiaires prévus pour toute la durée de l'expérimentation	Bénéficiaires entrés l'année 1	Bénéficiaires entrés l'année 2	Bénéficiaires entrés l'année 3	Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation	
Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action						
Jeunes	200	0	4	10	14	
Adultes						
Nombre total de bénéficiaires	200	0	4	10	14	
Nombre d'abandons ou exclusions	0	0	0	0	0	

	Bénéficiaires prévus pour toute la durée de l'expérimentation	Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation
Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif, par caractéristiques		
1. Jeunes		
Âge		
Moins de 6 ans		
6-10 ans		
10-16 ans		
16-18 ans		
18-25 ans	200	10
Autres : 25-30 ans		4
Autres : (préciser)		
Situation		
Élèves en pré-élémentaire		
Élèves en élémentaire		
Collégiens		
Lycéens en LEGT		
Lycéens en lycée professionnel		
Jeunes apprentis en CFA		
Étudiants du supérieur		
Demandeurs d'emploi		3
Actifs occupés		10
Formation professionnelle		1
Autres : (préciser)		
Niveau de formation		
Infra V		3
Niveau V		9
Niveau IV		1
Niveau III		1
Niveau II		
Niveau I		
Sexe		
Filles		12
Garçons		2
2. Adultes		
Qualité		
Parents		
Enseignants		
Conseillers d'orientation-psychologues		
Conseillers principaux d'éducation		
Conseillers d'insertion professionnelle		
Animateurs		
Éducateurs spécialisés		
Autres : (préciser)		
Autres : (préciser)		

	Prévision initiale	Réalisation
Autre information concernant les bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif		
1. Les jeunes bénéficiaires sont-ils inscrits et suivis par la maison locale (ML) ?		
Oui, tous les bénéficiaires directs sont inscrits et suivis par la ML. Oui, une partie des bénéficiaires directs est inscrite et suivie par la ML. Non, aucun bénéficiaire direct n'est inscrit et suivi par la ML.	Oui, une partie des bénéficiaires directs est inscrite et suivie par la ML.	Oui, une partie des bénéficiaires directs est inscrite et suivie par la ML.
Echelle et territoire d'intervention de l'action mise en place		
1. L'action que vous menez dans le cadre de cette expérimentation est-elle à l'échelle :		
Communale (une ou plusieurs communes dans un même département) Départementale (un ou plusieurs départements dans une même région) Régionale (une seule région) Inter-régionale (2 et 3 régions) Nationale (plus de 3 régions) ?	Régionale	Régionale
2. Votre territoire d'intervention inclut-il des quartiers "politique de la ville" ?		
Oui, la totalité de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville Oui, une partie de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville Non, mon territoire d'intervention n'inclut pas de quartiers politique de la ville	Oui, une partie de mon territoire	Oui, une partie de mon territoire

Remarques

2.2. Analyse qualitative

124 dossiers suivis par les référents sociaux lors de l'expérimentation, 16 dossiers proposés au partenaire bancaire, 14 MCP signés

Le nombre de MCP effectivement signés n'est pas en correspondance avec les projections initiales.

Les raisons s'analysent au travers plusieurs freins identifiés

L'appréciation des jeunes de la notion de crédit et le manque de visibilité sur l'avenir

Face à des situations de précarité financière, certains jeunes refusent l'idée d'avoir recours au crédit, de peur de ne pas pouvoir honorer leur remboursement ou du moins de ne pas avoir la certitude de pouvoir le faire sereinement. Cette projection dans un avenir à moyen terme n'est pas confortable et très souvent nouveau pour eux. L'engagement dans la durée que cette procédure réclame leur fait peur.

Environ 90 personnes ont d'emblé refusé d'envisager cette solution de crédit, même accompagné par leur référent social.

Le parcours résidentiel de certains jeunes dans nos établissements représente un temps trop court

La durée d'hébergement des résidents varie selon leur projet personnel et professionnel, mais pour un certain nombre d'entre eux leur parcours au sein des FJT reste court (quelques semaines seulement). Même si la solution du Micro Crédit reste un outil pertinent, les jeunes concernés préfèrent s'informer dans un premier temps, peser le pour et le contre et souscrire en définitive un prêt dans leur région d'origine, territoire où ils possèdent plus de repères.

Procédure trop longue,

La procédure d'accès au crédit est considérée comme trop longue et pas assez réactive. Certains crédits sont plus faciles à obtenir par le biais de la banque personnelle des jeunes. La perception des temps entre l'urgence d'une situation et le délai de traitement des dossiers apparaît parfois comme disproportionnée. La réunion de l'ensemble des pièces nécessaires à la constitution du dossier est aussi perçu comme lourde et décourageante, même si les délais d'octroi du prêt est lui plutôt raisonnable (7 jours)

Abandon du projet par les jeunes

Toujours dans la notion de l'immédiateté, le projet attaché à la demande de prêt varie souvent rapidement et un dossier entamé dans sa réflexion peut être abandonné en cours faute de réalisation possible du projet.

Non éligibilité de la demande

Pour une quarantaine de personnes les demandes ne sont pas éligibles car portant sur un rachat de dettes, de découvert ou sur la reprise de crédit à la consommation.

En résumé, le public cible est en tout point conforme dans ses caractéristiques d'âges, de revenu et de catégories socioprofessionnelle. Cependant cette expérimentation nous a permis de révéler un cœur de cible non captif à ce dispositif dans sa finalité première de proposer et de signer des Micro Crédits.

Il s'avère que ce cœur de cible d'un tel dispositif, doit se situer entre une population très économiquement fragilisée ne possédant pas assez de revenus pour pouvoir endosser un crédit (reste à vivre non suffisant, accumulation de dettes préalablement contractées...) et une population bénéficiant d'un peu plus d'aisance financière et pouvant mobiliser un crédit classique auprès de leurs partenaires bancaires et ce sans devoir constituer un dossier stigmatisant socialement. Cette frange de population reste étroite et plus restreinte que celle envisagée initialement.

Concernant les disparités géographique notamment dans les caractéristiques des publics, il semble que les freins ci-dessus énoncés se retrouvent tous dans des proportions différentes selon la taille de la ville, son urbanité ou sa presque ruralité, mais ils sont tous présents. Les lieux classés en quartiers prioritaires, plus urbains, concentrent plus de précarités financières. Les jeunes aux revenus les plus larges se classent plus dans une catégorie de mobilité spatiale de transit. Le frein alors plus prégnant sera celui de prendre de l'information, des connaissances, mais de contracter un éventuel crédit dans sa région d'origine, près de ses repères plus familiers

Les outils de repérage des publics ont été construit autour des usagers habituels des structures Habitat jeunes; pas de communication grand public, pas de prescripteurs. L'essence même du projet était basée sur la captation d'un public d'usagers des structures exclusivement, la plus value étant le travail serré de préparation et de suivi qu'il est possible de faire avec des jeunes habitant dans les lieux, et donc très accessibles.

Le mode de repérage et les dispositifs de communication mis en place et cités ci-dessus, n'ont pas été impactés par le caractère expérimental du projet. Cette communication a été développée comme il aurait été bon de le faire si ce dispositif était généralisé.

Enfin, cette expérimentation a permis d'avoir une meilleure connaissance encore du public dans ce qu'elle a été une "porte d'entrée en matière" sur la question de l'économie des jeunes, leur rapport aux finances, aux budgets, aux dispositifs d'aides, aux comportements à adopter, aux fausses idées reçues, à la nécessaire prévision, anticipation, bonnes pratiques, aux pratiques bancaires, voire à la bancarisation. Cela nous a permis d'aller plus loin dans notre responsabilité d'informer et de sensibiliser aux pratiques gestionnaires et de former des citoyens avertis.

Si peu de Micro Crédit ont été signés par contre beaucoup d'autres solutions ont été mises en œuvre pour répondre aux besoins mis à jour. (Ré étalement d'une dette avec les créanciers, solutions de solidarités familiales, aides sociales de droit commun, dons, prêt bancaires classique, redimention du projet...)

3. Bénéficiaires indirects

Les bénéficiaires indirects pourraient recouvrir les professionnels des équipes éducatives qui ont côtoyé de près ou de loin ce dispositif. La plus grande part d'entre eux (une vingtaine de personnes) sont des travailleurs sociaux de formation CESF, animateurs, éducateurs, assistante sociale. Peu ont une "culture" du crédit pour les publics qu'ils conseillent. C'est la culture de l'épargne qui est en vigueur. Le crédit était considéré comme une mauvaise pratique, dangereuse, hypothéquant l'avenir, sources de danger. Ceci peut être réel mais pas systématique. Ce dispositif a permis de "dé diaboliser" cette notion de crédit.

Cela a permis aussi de nous rapprocher d'un partenaire technique peu fréquenté dans les sphères habituelles: Une Banque ! Les équipes de professionnels ont découvert les rouages administratifs, les pratiques, les procédures, la réglementation en matière de prêt, chose qui leur était pratiquement étranger jusqu'alors.

II. Déroulement de l'expérimentation

A. Actions mises en œuvre

Restitution finale du porteur de projet

Annexe 2 - Calendrier de déroulement de l'expérimentation - Actions mises en œuvre

Numéro du projet	AP1-085	Description synthétique de chaque action	Spécifique au caractère expérimental du projet (oui/non)	Durée en mois	Ressources humaines mobilisées			Ressources matérielles mobilisées		
					Effectifs	ETP	Type de personnel concerné (qualifications)	Achats	Prestations de services	Autre (préciser)
1. Préparation du projet	<i>du 01/04/2009 au 31/01/2010</i>									
Action n°1	Mise en place de la gouvernance et des modalités de suivi	oui	0,1	3	0,03	Niv II et Niv III				
Action n°2	Attribution des rôles et responsabilité (en interne et avec les partenaires)	oui	0,2	3	0,06	Niv II et Niv III				
Action n°3	Déclinaison des grandes phases du projet et planning détaillé	oui	0,1	3	0,03	Niv II et Niv III				
Action n°4	Mise en place des procédures et des outils de fonctionnement	oui	0,3	2	0,07	Niv II et Niv III				
Action n°5	Mise en place de l'équipe opérationnelle (affectation)	oui	0,03	11	0,15	Niv IV, II et II				
Action n°6	Formation de l'équipe de coordination	oui	0,2	3	0,02	Niv II et Niv III				
Action n°7	Détermination d'un plan de communication	oui	0,2	2	0,02	Niv II et Niv III				
Action n°8	Intégration de l'équipe d'évaluation au projet	oui	0,4	4	0,2	Niv II et Niv III				
Action n°9	Diagnostic sur la situation économique des résidents	non	1	21	1,7	Niv IV, II et II				
Action n°10	lancement officiel du dispositif	oui	0,2	21	0,2	Niv IV, II et II				

2. Lancement de l'expérimentation	<i>du 31/01/2010 au 31/12/2011</i>								
Action n°1	Etude et suivis des dossiers de demande	oui	23	22	4,7	Niv IV et Niv III			
Action n°2	Mise en place des animations collectives	oui	23	22	0,7	Niv IV et Niv III			
Action n°3	réunion du groupe opérationnel	oui	23	23	0,5	Niv IV, II et II			
Action n°4	enrichissement des outils pédagogiques et méthodologiques	oui	23	5	0,3	Niv IV et Niv III			
Action n°5	sensibilisation continue et formation des référents sociaux	oui	23	13	0,7	Niv IV et Niv III			
Action n°6	veille sur les aspects réglementaires	oui	23	1	0,6	Niv II			
Action n°7	refonte des outils de communication	oui	3	1	0,02	Niv II			
Action n°8	coordination avec les partenaires	oui	23	3	0,2	Niv II et Niv III			
Action n°9	groupe de pilotage	oui	23	2	0,02	Niv II			
Action n°10	rédactions des bilans intermédiaires et réunion thématique organisée par le FEJ	oui	23		0,07	Niv II			
Action n°11	relation avec l'évaluateur	oui	23	2	0,1	Niv II			
Action n°12	essaimage sur d'autres structures Habitat Jeunes de PACA	oui	12	2	0,2	Niv II			
3. Achèvement de l'expérimentation	<i>du 01/01/2012 au 31/01/2012</i>								
Action n°1	Évaluation interne des effets induits par l'action	oui	1	23	0,15	Niv II et Niv III			
Action n°2	relation avec l'évaluateur	oui	1	1	0,01	Niv II			
Action n°3	rédaction du bilan final	oui	1	1	0,01	Niv II			
4. Achèvement de l'évaluation	<i>indiquer ici les dates de début et de fin de la phase d'actions</i>								

Concernant les actions qui ont permis de développer le dispositif Micro Crédit Personnel dans les associations Habitat Jeunes, la difficulté réside dans le type de solutions que les référents sociaux ont dû proposer aux jeunes: Un crédit !

La mise en "culture des référents sociaux a pris beaucoup plus de temps que prévu et de nombreuses phases de sensibilisation, d'argumentation, de mise en conviction ont été nécessaires à une bonne compréhension de l'attrait de ce dispositif. L'évaluateur a été partie prenante dans cette mise en conviction, en témoignant des remontés dont il a évalué l'impact sur les projets des jeunes. Il nous a également permis de mieux mesurer le travail à réaliser auprès des référents sociaux dans ce que cela était un facteur de blocage important.

En terme de réponse, nous avons consacré du temps à chaque référent social, nous nous sommes déplacés sur chacun des sites plusieurs fois, pour être au plus près de leur préoccupation, de leur constat et de leurs doutes. Une fois cette phase achevée, le dispositif a pu se développer beaucoup plus facilement, laissant la place à une montée en charge du nombre de dossiers aboutis.

La relation avec l'évaluateur a été constante, permanente et transparente tout au long de l'expérimentation. Nous avons tenu à l'associer dès la préparation de cette action, et il a été ainsi source de proposition. Les procédures et l'ensemble des documents mis en place ont été partagés. L'impact de cette collaboration croisée nous a demandé une véritable transparence et la justification de nos choix. Cela a été profitable à l'harmonie de l'ensemble, dans ce qu'un regard extérieur est enclin à pointer des éventuels dysfonctionnements.

De temps en temps, nos méthodes de travail en interne ne sont plus source de réflexion, tant elles deviennent systématiques. L'évaluateur, dans sa demande de précision, nous a contraints à parfois simplifier ou améliorer nos pratiques.

B. Partenariats

1. Partenaires opérationnels

Nom de la structure partenaire	Rôle dans l'expérimentation
Caisse des Dépôts PACA	Financeur et garant des prêts sur le Fonds de Cohésion Social
La Banque Postale	Organisme financier prêteur
Les associations Habitat jeunes de PACA	Techniciens en contact avec le public

2. Partenaires financiers

Financements	Part de ces financements dans le budget total de l'expérimentation (hors évaluation) en %
Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse	36%
Cofinancements extérieurs à la structure	8%
Autofinancement	20%
Contribution volontaire	36%

La Banque Postale,

La Banque Postale a été à la fois un partenaire opérationnel pour le déblocage des prêts, mais aussi un véritable relais d'information. Les référents bancaires ont assisté à plusieurs Groupes Opérationnels avec les référents sociaux, ce qui a permis un échange sur les modalités de construction de dossier, un approfondissement des pratiques, un échange sur les dossiers en cours, un apport sur la réglementation et plus généralement un éclairage sur l'état du Micro Crédit en France.

Dans les premiers mois de collaboration il a fallu éclaircir quelques modalités notamment sur le type de projet finançable, sur les délais de traitement, mais ces mises au point ont été ponctuelles et résolues très vite. Elles ont fait partie d'un nécessaire apprentissage des pratiques des partenariats réciproquement encore méconnus !

Nous avons adopté des outils propres à La Banque Postale (dossier d'instruction, listes pièces justificatives, procédure de demande de prêt...)

Ce nouveau partenariat a été constitué exclusivement à l'occasion de cette expérimentation, nos deux familles d'appartenances n'étant jamais entrées en relation. La Banque Postale a été associée au montage du projet à partir du moment où nous l'avons sélectionnée comme partenaire, pas avant. Le projet était alors bien entamé.

La dynamique mise en place dans le cadre de l'expérimentation continuera à s'exercer à son issue. La montée en charge des dossiers ayant été retardée et pas à la hauteur des projections, nous avons opté pour une poursuite de ce dispositif sur 12 mois encore. En effet, l'action et son volant de procédures, d'outils et d'animation est désormais lancé, et il serait dommage de rompre la dynamique qui a eu du mal à se mettre en place chez les référents sociaux, mais qui maintenant existe.

La Caisse des Dépôts

La caisse des dépôts nous a permis de suivre une formation sur le Micro Crédit dans la phase de préparation de cette expérience. Ensuite, elle nous a soutenus financièrement à la hauteur de ce qui était initialement prévu.

Elle a permis également d'engager sa responsabilité dans la garantie des prêts accordés. A ce jour, aucun défaut de paiement n'a été constaté.

Dans notre volonté de continuer l'action après l'expérimentation, la Caisse des Dépôts est prête à entendre la poursuite de ce partenariat.

Le Conseil Régional

Initialement prévu comme partenaire financier, le Conseil Régional PACA n'a pas répondu favorablement à notre demande, malgré plusieurs tentatives. Cependant, comme nous poursuivons l'action, nous réitérons notre requête.

B. Pilotage de l'expérimentation

Le groupe de pilotage initialement prévu était constitué de la DRJSCS PACA, la Caisse des Dépôts PACA, la Banque Postale, l'URHAJ PACA et les adhérents Habitats Jeunes participant à l'opération.

Nous avons réunis 2 groupes de pilotage en 2011 et un est prévu en 2012 pour le bilan de la mission

Pas de souci particulier, sauf celui d'avoir réuni le premier comité un peu tard faute de correspondant dans un premier temps et d'agenda contraint dans un second.

Enfin nous avons participé à journée de travail construite par le FEJ sur une rencontre entre expérimentateurs, le 8 Mars 2011. Il a été possible alors d'échanger avec d'autres expérimentations similaires (2 CCAS) ou proches (Micro Crédit pour création d'activité), même si nous n'étions pas très nombreux sur cette thématique. Nos regards et nos résultats semblent assez similaires quant à la proposition de Micro Crédit pour un public jeune.

III. Enseignements généraux de l'expérimentation

A. Analyse du dispositif expérimenté

Dans ce dispositif testé, il s'agit ici de croiser deux univers professionnels différents, qui n'ont pas vocation première à se rencontrer. Un acteur Jeunesse, qui reçoit ou côtoie des jeunes adultes et un acteur bancaire.

La réussite de ce projet se trouve dans l'osmose, le traitement croisé de ces deux univers:

L'acteur bancaire aura besoin d'un acteur social qui repère, prépare, éduque, rassure et soutient le jeune, l'acteur social aura besoin d'un acteur bancaire qui puisse délivrer des prêts

Quelque soit le porteur du déploiement du projet il sera question de mettre en réseau :

- Un acteur bancaire

- Un acteur garant des prêts

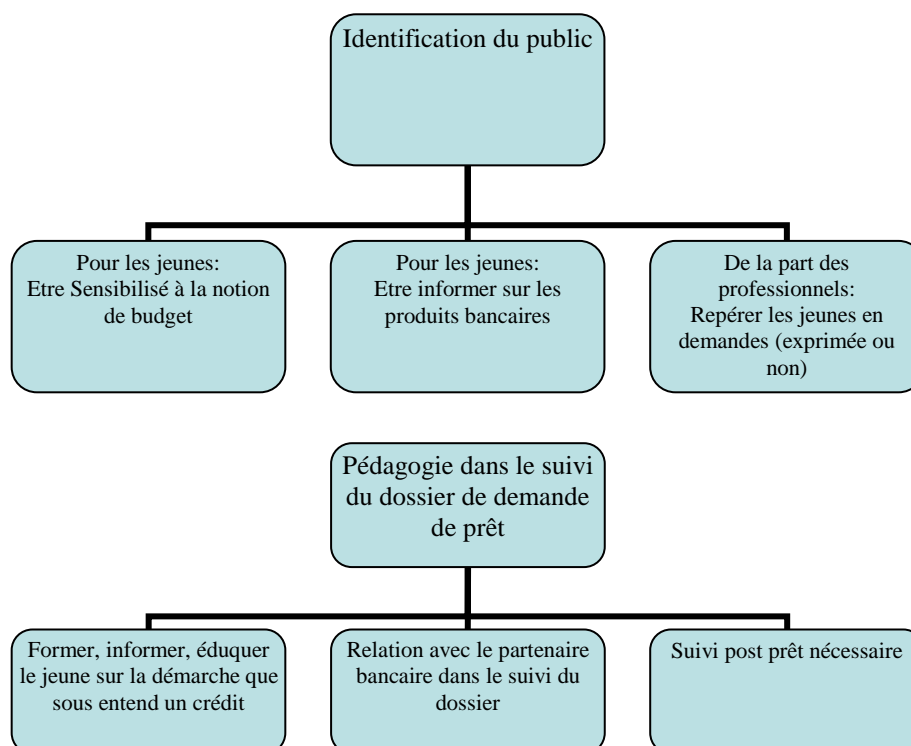
- Un acteur "social" spécialistes des publics jeunes

- Eventuellement un acteur financier public ou privé qui pourrait bonifier les taux proposés

Pour dégager un modèle économique viable, il faut satisfaire les 2 acteurs principaux: L'acteur bancaire et l'acteur social

L'acteur bancaire retrouvera son équilibre sur les prêts qu'il contractera, c'est son métier, et l'apport de client potentiel n'est pas négligeable

L'acteur "social" devra trouver des équilibres dans le financement du suivi du jeune, soit au travers de fonds publics, soit au travers de fonds privés du type fondation, mécénat, ...



B. Enseignements et conditions de transférabilité du dispositif

1. Public visé

Si le public visé est catégorisé comme "jeune"(moins de 30 ans ? moins de 26 ans?) la cible la plus captive sera celle qui correspond à des situations les plus installées, c'est-à-dire des situations familiales, professionnelles et sociales qui ne présentent pas de caractère de mobilité, mais de stabilité.

Il est vrai qu'il semble difficile aujourd'hui de s'adresser à des personnes ne rentrant pas dans des critères d'obtention de crédit classique ET sans mobilité professionnelle au moins. Cette frange de public cible captif semble en effet restreinte.

Par contre ce dispositif peut être un bon levier de déblocage de situation même pour des personnes en mobilité, mais ne pas compter sur des grandes masses, de grand nombre. Il s'agit ici de faire un travail de "dentelle " !

2. Actions menées dans le cadre du dispositif testé

Il serait intéressant, voire nécessaire que l'acteur social soit déjà en contact avec des groupes de jeunes constitués , qu'il puisse développer une information, formation, sensibilisation en amont auprès du public

L'opérateur social doit pouvoir suivre de très près la constitution du dossier, ce qui réclame une proximité, de disponibilité et un niveau de confiance du jeune important

Il est utile de penser intégrer cette action dans un suivi global du jeune déjà existant.

3. Partenariats, coordination d'acteurs et gouvernance

La formation croisée ou la découverte mutuelle du partenaire bancaire et du partenaire sociale est indispensable

Un comité de pilotage annuel, réunissant les deux acteurs semble apprécié pour donner de la hauteur au sens de l'action et aux aspects plus techniques à résoudre.

Les acteurs sociaux et bancaires doivent être assez proche et donc se connaître à minima pour faire fonctionner le binôme technique. (Nécessité de mieux comprendre le travail d'autrui)

4. Impacts sur la structure

En ce qui concerne l'expérimentation que nous avons menée, il est certain que l'impact observé le plus saillant réside dans la découverte de cet acteur encore méconnu qu'était le partenaire bancaire. La culture d'appartenance des métiers sociaux et bancaire étant très différente.

Le second impact, réside dans le fait que cette approche budgétaire des jeunes nous a contraint à mieux organiser nos réponses, à trouver des alternatives, des solutions autres quand le Micro Crédit ne pouvait répondre à la demande.

Cela a enrichi notre palette de levier à actionner.

Conclusion :

Malgré une réalisation de cette action qui n'a pas été à la hauteur des projections initiales

- * Dans le nombre de dossiers suivis
- * Dans le nombre de prêt demandés
- * Dans le retard pris du fait de la mise en conviction des travailleurs sociaux

Expérience riche et intéressante dans le sens ou elle a permis de mettre en exergue:

- * Une meilleure connaissance de nos publics
- * Une connaissance supplémentaire pour nos équipes d'animation
- * L'enrichissement de notre palette d'action pour les jeunes
- * La valorisation de notre travail de suivi des jeunes et notre professionnalisme

Annexes obligatoires à joindre au fichier :

- **Tableau 1 sur les publics**
- **Tableau 2 sur les actions**
- **Tableau 3 sur les outils développés dans le cadre de l'expérimentation**

A decorative graphic consisting of several colored squares and dashed boxes of various colors (purple, green, orange, blue) arranged in a scattered pattern across the page.

Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et de la Vie Associative
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative

Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13
Téléphone : 01 40 45 93 22
<http://www.experimentationsociale.fr>